

4- Un document indiquant les incidences des travaux sur la ressource en eau

Les eaux qui s'écoulent naturellement dans la mine traversent les vieux travaux et notamment les produits fracturés, foudroyés et foisonnés laissés sur place en fin d'exploitation. L'écoulement est de type torrentiel depuis la cote NGF 1650 jusqu'à 1230. Lorsqu'elles arrivent dans les galeries horizontales, ces eaux sont canalisées dans des cunettes ou des tuyauteries et évacuées en quasi-totalité au niveau 1230 (seul un écoulement au jour par débordement à 1320, en dehors du secteur d'exploration, est constaté lors de très fortes venues d'eau).

L'émergence des eaux a lieu dans le ruisseau des Cougnets par une canalisation enterrée qui débouche 100m en aval du carreau 1230, le long de la route d'accès. Au fond de la mine, une part importante des eaux descend directement par le puits d'ascenseur entre 1320 et 1230, à 300m seulement de l'entrée de la galerie. De ce fait il y a peu d'eau dans les cunettes dans le reste des galeries.

Les opérations d'échantillonnage par martelage ne nécessiteront pas d'engin ni de machine en dehors de l'outillage à main mentionné dans les modes opératoires SS4 (Document contenu dans l'annexe 1 du mémoire pièce 2) : massette, marteau, burin, marteau burineur sur batterie, aspirateur sur batterie, pulvérisateur à main. Tous les déplacements se feront à pied. Les procédures de gestion des déchets sont spécifiées dans les modes opératoires SS4. Elles sont sans effet sur la ressource en eau car elles prévoient déjà un double ensachage au titre des mesures de prévention du risque amiantifère et leur évacuation selon les modes et filières agréées.

Le seul usage de l'eau est celui du pulvérisateur et de la rampe d'arrosage. Ces modes de prévention collective sont décrits dans les modes opératoires SS4 (contenus en annexe 1 du mémoire pièce 2). L'eau du pulvérisateur dont le débit est de 10l/h, s'écoulera sur la roche au maximum deux fois 72mn par jour, ce qui correspond à un débit de 1l/h en moyenne sur 24h. Si le débit d'eau qui s'écoule naturellement sur la roche fracturée et foisonnée dans la mine est de 20m<sup>3</sup>/h, le débit du pulvérisateur représente 1/ 20 000<sup>ième</sup> de l'écoulement d'eau. La rampe d'arrosage utilisée pour abattre les éventuelles poussières émises par les prélèvements aura un débit 10 fois supérieur pendant la même durée soit 1/ 2 000<sup>ième</sup> de l'écoulement d'eau. L'impact, s'il existe, sera minimal, non quantifiable et limité aux 4 jours d'intervention.

L'Unité Mobile de Décontamination ou le matériel équivalent loué sont conçu pour éviter tout rejet de polluant à l'extérieur.

Il n'y aura donc pas d'incidence de l'échantillonnage par martelage sur la ressource en eau.